



# FORMATION

## Mécénat et sponsoring : principes et fonctionnement

Maîtriser les fondamentaux pour mettre en place une stratégie de recherche de partenaires privés

### > OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Différencier le sponsoring et le mécénat
- Connaître les principes de fonctionnement des deux dispositifs : critères d'éligibilité, avantages fiscaux, contreparties possibles, etc.
- De proposer une stratégie collective du partenariat privé

### > PROGRAMME

- Ne pas confondre don, mécénat et sponsoring
- Les conditions d'éligibilité
- Les formes du mécénat
- Fonctionnement et principes du mécénat et du sponsoring
- La démarche de recherche de partenaires privés (entreprises et fondations)
- Construire ses offres et son outil de présentation : les premiers principes à respecter.

### > MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire de pré-positionnement. Ce questionnaire permettra de personnaliser la formation.
- Pédagogie active et participative
- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique collectives

### > MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Questionnaire de positionnement
- Bilan des usages et axes d'amélioration
- Questionnaire d'évaluation des acquis, note mini de 7/10

### > SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité : 84630489263

### LIEU

Maison Régionale des Sports  
68 avenue Tony Garnier  
LYON 7<sup>ème</sup>

### PUBLIC

Toute personne en charge de la recherche de fonds privés

### PRÉREQUIS

Aucun.

*Attention : les entreprises et coopératives ne sont pas éligibles au mécénat.*

### DURÉE

1 jour, soit 7 heures

### DATES PRÉVUES

Mardi 05 décembre 2023, de 9h à 17h

### TARIF PAR PERSONNE (INTER)

Public : 300 €\*  
Adhérent CRESS : 250 €\*  
Tarif en INTRA, sur devis

### INTERVENANT

Christophe NICOTA

Co-Directeur de la CRESS AuRA

### INSCRIPTION

Inscription en ligne, cliquez [ici](#)

Contact : Lucie RANCHIN - 07 57 47 95 21

[formation@cress-aura.org](mailto:formation@cress-aura.org)

*\*Tarifs nets de taxes : la CRESS est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue. Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.*

Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :

28 boulevard Léon Jouhaux  
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon • siège administratif :

11 rue Auguste Lacroix  
69003 Lyon

04 78 09 11 97 - [info@cress-aura.org](mailto:info@cress-aura.org) - [www.cress-aura.org](http://www.cress-aura.org)

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

